

PETITS RAPPELS & DEFINITIONS

Le 23 Février 2017 s'est déroulé le **C**onseil d'**A**dministration et l'**A**ssemblée **G**énérale.

Le **C**onseil d'**A**dministration a pour mission de Définir les grandes Orientations Politiques de l'Association.

L'**A**ssemblée **G**énérale est chargée de Rendre Compte et de Mettre en œuvre les Orientations du Conseil d'Administration.

Nous avons ajouté à notre AG 2017, un débat ouvert entre sympathisants, sous la forme de Questions / Réponses

Notre AG 2017, s'est donc décomposée en 3 parties,

- 1 * Compte Rendu de l'année écoulée
- 2 * Projet 2017
- 3 * Débat

1 * COMPTE RENDU DE L'ANNEE ECOULEE

BILAN MORAL

Créé le 4 Mars 2016, le Collectif a mis en œuvre :

- * 5 Réunions Publiques d'Information, Erin, Bomy, Regnauville, Hucqueliers et La Loge.
- * Création d'un site web, qui reçoit en moyenne 18 visiteurs par jour.
- * 2 Courriels envoyés à tous les Maires du Pas de Calais.
- * Une lettre mensuelle d'information
- * 3 rencontres "privées" avec des élus locaux
- * De nombreuses réponses personnalisées aux sympathisants.
- * Conseils à une entreprise d'électricité qui constate chez ses clients des dommages dus au Linky

Au 31 Décembre, le Collectif comptait 191 sympathisants,
il en compte à ce jour : 213 .

BILAN FINANCIER

* Recettes (<i>adhésion & dons</i>) :	533.50
* Dépenses :	69.57
* Solde :	463.93

ELECTIONS

Renouvellement des Membres du Conseil d'Administration :

- * Aucune nouvelle demande n'a été reçue
- * Bernard Marchal, démissionnaire, mais conserve son rôle de Consultant Technique.
- * Les autres membres ont été reconduits dans leur fonction.

Renouvellement des Membres du Bureau :

- * Aucune nouvelle demande n'a été reçue.
- * Aucune démission.
- * Tous les membres ont été reconduits dans leur fonction.

2 * FONCTIONNEMENT & PROJETS

FONCTIONNEMENT

* Le Collectif souffre d'un manque de ressource humaine, et lance un appel général, en précisant, que nous ne demandons pas un investissement à temps complet et durant toute l'année, mais davantage, une aide temporaire sur un sujet précis. *(par exemple, quelques panneaux pour une expo publique, un petit stand de marché forain pour distribuer des tracts, une recherche d'info, ou une réponse à mettre en page pour un sympathisant demandeur, l'impression de tract, un soutien par une simple présence lors d'une réunion ou conférence . . .)*

* Le Collectif, avec aussi peu de personnes ressource, se doit d'utiliser la meilleure communication possible entre membres pour éviter gaspillage d'énergie, temps perdu et rester efficient.

* Le fonctionnement du Collectif, essentiellement dédié aux Membres du Bureau, est une charge sur le temps libre de chacun, ce qui est bien nos choix personnels, je vous l'accorde, mais qui serait facilité en trouvant sa force et sa motivation dans le retour que devrait nous faire les Sympathisants.

Vous devez savoir que sur 213 Sympathisants invités à l'AG, il y a quand même **184** "sympathisants" qui ne sont pas capables de nous dire, s'ils viendront ou pas, et s'ils partagent ou non, encore et toujours le but de notre Collectif !

Je pense que vous pouvez comprendre qu'avec de tels chiffres, on est en droit de se poser des questions. D'autant que répondre " *non, je ne viendrai pas mais je reconduis mon intérêt pour le Collectif*" ne prends que 2 minutes et "rebooste" l'équipe dirigeante.

PROJETS

* Continuer la collecte et les résumés des articles sur l'actualité Linky pour les transmettre à ses sympathisants.

* Continuer les réponses personnalisées aux citoyens.

* Animation de Réunions publiques d'information, suite à des demandes précises, quand les demandeurs sont capables de nous accueillir dans une salle équipée.

* Organisation d'un transport collectif pour se rendre à Paris, le 22 Mars 2017 , pour grossir les rangs d'un Rassemblement National Anti Linky.

Ce jour là, est prévu à Paris, un rassemblement statique face à la Maison de la Radio de 11h30 à 15 h00 où tous les candidats aux Présidentielles seront reçus par l'A M F, Association des Maires de France.

Le Collectif se propose d'organiser un bus si 60 de nos Sympathisants veulent s'y rendre.

Le jour de l'AG, une quinzaine de sympathisants seraient plutôt favorables.

Le Collectif relaie sur ce projet une initiative de Stéphane Lhomme et attends pour pouvoir lui dire sur combien de personnes il peut compter. Merci de vous faire connaître rapidement.

* Appel à signatures sur la pétition qui a déjà reçue plus de 48 000 signatures :

<http://www.mesopinions.com/petition/sante/retrait-installations-compteurlinky/17539>

Le Collectif demande à ses Sympathisants de bien vouloir signer cette pétition pour donner encore plus de poids à cette pétition déjà beaucoup partagée. Cette démarche ne coute rien, ne demande que quelques minutes. Le Collectif compte sur vous.

* Création d'une Association Nationale Anti Linky :

Cette association a pour but le conseil judiciaire aux adhérents pour les accompagner lors du dépôt d'une plainte en justice d'une façon individuelle ou groupée :

- suite à des dommages avérés, physiques et / ou moraux, sur leurs biens ou leur personne,
- suite à un préjudice financier lié à une augmentation significative et injustifiée de leurs factures
- suite à un préjudice moral lié à une intrusion injustifiée dans leur vie privée

L'organisation se ferait, calquée sur la carte des 13 régions administratives, avec une antenne par région.

Nous vous rappelons l'adresse mail de l'association :

AssociationNationaleAntiLinky@gmail.com ou associationnationaleantilinky@riseup.net

Voici le n° réservé à l'association : 06 41 19 16 15

L'adhésion est individuelle.

* Rédaction d'un tract qui serait distribué en boîte aux lettres dans les communes non encore équipées du Linky. On constate que quand la commune n'est pas dans la zone en cours d'équipement Linky, il est très difficile de motiver l'attention du citoyen, et que quand Enedis attaque, le temps manque pour informer, car Enedis exerce une pression très forte en un minimum de temps. On a donc pensé informer "en amont", pour se **faire connaître** et donner une 1^{ère} information aux citoyens que le Linky n'est peut pas aussi inoffensif qu'Enedis veut bien le dire.

* Participation à une réunion publique prévue sur Arras le samedi 11 mars.

DEBAT

* **Linky & Vie privée** : un Sympathisant demande si c'est ce vraiment grave qu'Enedis sache qu'il démarre son lave-linge à 22 heures alors que dès qu'il utilise son ordi ou son Smartphone, toutes ses actions sont "fliquéés" ?

La grande différence entre l'ordi, le Smartphone et le lave linge, l'ordi, c'est le citoyen qui décide et accepte le flicage, le lave linge c'est Enedis qui impose et ne laisse pas le choix, d'où une privation de liberté du citoyen.

Ca, c'est le 1er élément, qui va faciliter la possibilité d'effacement, c'est à dire, que dans un avenir proche, quand Enedis devra délester, il aura la possibilité de ne pas alimenter le lave linge à l'heure de pointe, et vous devrez différer votre lessive.

* **Linky & Economie** : Un sympathisant nous fait part de son expérience, Il n'a pas eu besoin du Linky pour économiser 150 € par an, en faisant attention à ses "mauvaises habitudes". L'analyse : oui, en effet, chaque citoyen peut mettre en œuvre une telle expérience, et réaliser une économie substantielle pour son portefeuille. Avec le Linky, le changement d'habitude imposé fera faire autant d'économie, voire plus, mais pour Enedis et pas pour le client.

* **Linky & Santé** : Une Sympathisante nous fait remarquer qu'il faut plus intensément dénoncer les problèmes de santé. Nous sommes bien sur persuadés des dangers sur la santé, le soucis c'est que, même si les choses évoluent, à notre connaissance, seules 2 décisions officielles ont

reconnu les méfaits du Linky sur des personnes sensibles, une décision préfectorale et une décision de justice. L'ennemi le plus gênant dans cette reconnaissance des dangers, ce sont les normes officielles, sous estimées, et les notes frileuses des agences de santé, qui laissent penser que peut être les lobbies seraient passés par là . . .

* * *

FIN DE REUNION

Etaient présents à notre CA :

Céline BOISLEUX, André CARON, Edith CHEVALIER, Daniel DARRAS, Bernadette DUPONCHEL, Vincent GAMBIER, Yves GRIOCHE, Serge KURZ, Dominique LEPROVOST, Bruno MAMETZ, Bernard MARCHAL, Gérard POCHE, Daniel ROUTIER, Sophie VANWIELE
excusés : Sylvie GUIENECHÉ, Marie-Renée RICHARD, Mathilde TAFFIN, Danielle ROUTIER

Membres du Bureau présents à notre A G :

Céline BOISLEUX, Daniel DARRAS, Vincent GAMBIER, Yves GRIOCHE, Dominique LEPROVOST, Bruno MAMETZ, Bernard MARCHAL, Sophie VANWIELE.
excusée : Sylvie GUIENECHÉ.

Sympathisants présents à notre A G : environ 50

excusés : 10

Fait à Le Parcq, le 28 Février 2017,

le Président Daniel DARRAS,

la Trésorière Sophie VANWIELE,